



LA LUCARNE



n° 23-October 2025

de MESLAND



Ph. Guettard A-S De L'écluse R. Gasnier E. Peudevin



J. Delpy M. Delattainant J.P. Gérard

Le mot de la commission communication



Nous profitons de la Une de cette dernière Lucarne de la mandature pour vous apporter un éclairage sur notre commission communication.

Dès le début, notre commission, déterminée et motivée, a pris le même engagement que la précédente, celui d'apporter aux habitants l'information, communale et au-delà, la plus complète possible.

Transmettre les informations utiles, urgentes, expliquer les projets communaux, détailler les travaux, alerter si besoin, annoncer les événements festifs, les relater, faire part des naissances (26 depuis 2020) mais aussi distinguer et faire mieux connaître des Meslandaises et des Meslandais, voilà ce que nous voulions partager avec vous, au fil du temps, à travers nos outils de communication que sont l'application **PanneauPocket**, le site internet **mesland.fr**, les 2 Lucarnes et le bulletin municipal.

Hormis durant la crise sanitaire du premier semestre 2020 qui ne nous a pas permis de sortir notre lucarne de mai, il nous apparaît avoir fait tout notre possible pour respecter cet engagement.

Sur le terrain, c'est un réel plaisir de rencontrer celles et ceux qui sont mis à l'honneur dans nos zooms, d'échanger librement et en confiance avec eux afin de recueillir toute la « matière » permettant de bâtir l'article qui restituera le plus fidèlement possible l'esprit de l'entretien.

Le terrain, c'est aussi assurer la couverture des manifestations communales afin d'en capter l'ambiance et d'en immortaliser le déroulé en photos qui illustreront les lucarnes et le bulletin.

S'agissant justement de ces publications, les réunions sont animées au sein de la commission.

Les échanges et les débats sont fructueux, notamment sur les idées, le choix des futurs articles et sur le « qui va faire quoi ? ».

Les travaux (rédaction des articles, mise en page, impression) sont toujours planifiés afin d'assurer la distribution dans vos boîtes aux lettres dans les délais prévus.

La commission met aussi à jour le site internet communal et alimente réactivement **PanneauPocket** qui est devenu le moyen de communication le plus rapide et certainement le plus efficace car il touche immédiatement une part importante des habitants.

Voilà, vous en savez désormais un peu plus sur la commission communication.

Très bel automne et très bonne lecture à toutes et à tous !

DANS CE NUMÉRO

<i>Le mot de la com-com</i>	1
<i>Zoom sur E. Peudevin</i>	2
<i>Épilogue d'un projet</i>	3
<i>Rentrée/Élections 2026</i>	4
<i>En images, la brocante et la fête nationale</i>	5 6
<i>Des infos meslandaises</i>	7/8
<i>Infos Comité des fêtes</i>	8

Présence de la secrétaire de mairie :

lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h00
et 14h00-16h30

Ouverture au public :

mardi et jeudi de 8h30 à 12h00

Permanence d' élu (maire ou adjoint) :

sur RDV

Contacteur :

Mairie : 02.54.70.28.14

M. le Maire : 06.24.15.28.86

Courriel : mairie-mesland@wanadoo.fr

Site internet : www.mesland.fr

Et suivez-nous sur :



ZOOM sur Evelyne Peudevin...

Nous cherchions pour le portrait de cette dernière lucarne de la mandature une personnalité qui s'est illustrée par son engagement au service des autres et des affaires communales.

Une unanimité s'est faite rapidement sur la personne d'**Evelyne Peudevin**, un peu à ses dépens ! Ceux qui la connaissent, et ils sont nombreux, savent qu'elle n'aime pas beaucoup être mise en avant !

Evelyne est une figure discrète et pourtant très investie dans la commune. Depuis des années, elle court, elle court, **Evelyne**, pour mener à bien ses missions.

Dans son enfance, elle passe de joyeux moments dans la maison familiale de sa grand-mère, rue des Côtes. Cette maison, elle s'y installe avec son mari **Jean-Luc** et ses 3 gaillards, qu'elle préfère élever à la campagne.

Evelyne s'implique bénévolement, au côté d'**Arlette Biard**, au sein du patronage laïc d'Onzain, lieu d'activités et d'apprentissage de la vie collective pour les jeunes.

Elle s'inscrit alors dans un nouveau parcours professionnel, bien loin de la comptabilité, son premier métier. Elle obtient son BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), puis son BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), anime et dirige des Centres de Loisirs.

La culture de l'engagement, elle la tient de son père. En 1989, **Evelyne** se présente seule aux élections municipales et est élue au second tour, rejoignant l'équipe constituée autour du maire **Paul Roger**. Elle s'occupe des affaires scolaires. Elle interrompt son mandat avant son terme en raison d'un exercice du pouvoir du maire qu'elle estime trop solitaire.

En 2008, **Bernard Marpault** lui propose de le rejoindre sur sa liste.

Parallèlement, elle prend le relais de madame **Souvent** et propose accueil et aide aux devoirs aux enfants du village. Elle commence également la lecture aux scolaires.

En 2008, **Evelyne** est désignée 2^{ème} adjointe. Elle apprécie sa liberté d'action et se sent utile. Elle participe aux commissions finances, environnement et cadre de vie, évènementiel. C'est au cours de ce second mandat qu'elle accepte la présidence du SIVOS.

En 2014, **Philippe Guettard** entend bien s'appuyer sur cette solide expérience. **Evelyne** est élue, aux côtés d'une équipe municipale renouvelée et elle est nommée seconde adjointe. Elle prend en charge les affaires sociales.

Elle s'occupe des colis et du repas de fin d'année pour les aînés (ces moments conviviaux autour des anciens restent parmi ses meilleurs souvenirs). Ce lien tissé avec les aînés, **Evelyne** va le maintenir tout au long de son engagement, continuant encore à rendre visite aux uns et aux autres, à jouer avec eux.

Pendant des années, **Evelyne** a participé aux événements organisés par le comité des fêtes, a arpenté le village pour distribuer les différentes communications dans les boîtes aux lettres etc....

Evelyne assure également le fonctionnement de la bibliothèque municipale, ouverte les mercredis de 16h à 18h30 (adhésion gratuite). Jusqu'à la pandémie du Covid, elle faisait même le portage des livres à domicile pour les personnes à la mobilité réduite. **Evelyne** gère aujourd'hui cette activité seule et à 77 ans glisse discrètement qu'elle passerait bien la main...



Épilogue d'un projet...

Lorsque vous lirez ces lignes, le dernier commerce de proximité de la commune aura, peut-être, déjà rouvert ses portes, après une longue période de fermeture. Initié en 2022, après le départ des précédents exploitants, le projet de réhabilitation aura nécessité une mobilisation constante de tous les acteurs dont la presse locale s'est régulièrement faite écho. La partie centrale du bâtiment, occupée par le bar-restaurant, a été entièrement réaménagée et les ailes du bâtiment dotées d'un logement et d'un commerce multiservices. Le nom commercial du bar-restaurant **Le Saint-Vincent** a été conservé et le multiservices est dénommé « **Le p'tit commerce** ». Les trois entités sont indépendantes, avec des réseaux propres, et tout a été prévu pour laisser la possibilité d'aménager un futur deuxième logement à l'étage.

Si les travaux ont été plus longs que prévus, la recherche de repreneurs a également nécessité beaucoup d'énergie et de multiples échanges avec les candidats. Près de quarante contacts ont eu lieu et c'est finalement le dossier de Mme **Emily Reisch** qui a abouti. **Emily et José Ceirao** arrivent de Saint-Julien-en-Genève, en Haute-Savoie, où Emily exploitait un établissement de restauration depuis neuf ans. Leur arrivée à Mesland est un véritable choix de leur part, tous deux issus de la campagne, ils souhaitent retrouver une vie de village et s'y intégrer. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus amplement dans le prochain bulletin municipal. Leur projet est de proposer une cuisine traditionnelle, tout fait-maison, au service du plus grand nombre avec de larges amplitudes d'ouverture.

L'investissement de près d'un million d'euros a été possible grâce au soutien de l'Etat via les préfectures de Région et de Loir-et-Cher, du Fonds vert de rénovation énergétique, de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), de la Région Centre Val de Loire, du Département de Loir-et-Cher, d'Agglopolys et de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) via son programme d'Aide des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE). Ce sont 550 000 € d'aides extérieures qui ont été mobilisées avec un reste à charge pour la commune de l'ordre de 450 000 € financé par un emprunt.

PLAN DE FINANCEMENT				
Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant	%
Etudes	16 000	Etat DSIL 2024	70 000	7
Maîtrise d'œuvre	83 000	Etat DETR 2025	16 500	1.65
Coordination/Contrôle	10 000	Etat Fonds vert 2024	160 000	16
Concessionnaires réseaux	11 000	ANCT 2024	50 000	5
Marché de travaux	650 000	Région (à venir)	67 000	6.7
Avenants à marché travaux	100 000	Département DDSR 2024	50 000	5
Equipement bar-cuisine	92 000	Département DDSR 2025	50 000	5
TVA non déductible non compensée	38 000	Département Maintien du dernier commerce	25 000	2.5
		Agglopolys	51 500	5.15
		FNCCR/ACTEE	14 000	1.40
		Commune	446 000	44.6
TOTAL	1 000 000		1 000 000	100

L'extérieur du bar-restaurant
fin février 2025



Rentrée scolaire 2025 – des effectifs encore en baisse...

La dernière rentrée scolaire a vu le nombre d'élèves baisser une nouvelle fois, sans remise en cause du nombre de classes.

Le regroupement scolaire est composé de **79** élèves répartis dans 4 classes, toutes à double niveaux.

École de Mesland		
Justine Galimard Directrice	PS - MS	10 et 7 élèves
Justine Reynaert	GS - CP	10 et 10 élèves
École de Monteaux		
Christine Lotte	CE1 - CE2	10 et 7 élèves
Sophie Tafforeau Directrice	CM1 - CM2	9 et 16 élèves

Élections municipales 2026

La possibilité de panachage disparaît.

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Grande nouveauté, il ne sera plus possible de panacher.

Désormais, les élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants se dérouleront comme dans celles de plus de 1000 habitants au **scrutin de liste proportionnel à deux tours avec listes paritaires**.

Nombre de candidats :

Les listes devront compter autant de noms que de sièges à pourvoir (15 à Mesland) et **jusqu'à deux de plus (17 candidats à Mesland)**.

Néanmoins, une liste sera considérée comme complète si elle compte jusqu'à **deux candidats de moins** que l'effectif prévu (**13 candidats à Mesland**).

La parité, alternance homme-femme, devient obligatoire. Le maire pressenti ne doit pas obligatoirement figurer en tête de liste.

L'ordre de présentation sur la liste est primordial, car les sièges sont attribués dans l'ordre strict de présentation des candidats sur chaque liste.

Les personnes figurant dans les dernières positions auront donc moins de chance d'être élues s'il y a plusieurs listes.

Les candidats d'une liste qui ne seraient pas élus constituent des suivants de liste permettant de remplacer le cas échéant les conseillers municipaux élus qui démissionneraient par la suite.

Dépôt de liste :

La déclaration de candidature de la liste, complétée d'une candidature de chaque colistier, doit être déposée en préfecture ou en sous-préfecture par le candidat tête de liste au plus tard :

- - Pour le 1er tour : le 3ème jeudi qui précède le jour du scrutin à 18h
- - Pour le 2nd tour : le mardi qui suit le premier tour à 18h
-

Absence de panachage :

Les électeurs ne pourront plus rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote ou modifier l'ordre des candidats. Si tel est le cas, le bulletin sera considéré comme nul.

Résultat du scrutin :

Le nouveau scrutin applicable aux communes de moins de 1000 habitants est une combinaison d'une prime majoritaire et d'une répartition proportionnelle.

Nous reviendrons sur ce mécanisme d'attribution dans le prochain bulletin municipal.

Retour en images, sur la brocante...



De nombreux exposants malgré 35° l'après-midi !



On trouve de tout et plus encore...



L'équipe du Comité des Fêtes, fidèle au poste pour restaurer et désaltérer exposants et visiteurs!

Et sur la fête nationale...



Montage des barnums et installation des tables

Le Comité des Fêtes en action



Le démontage...



Des informations meslandaises...

Randonnée d'automne le 5 octobre

Une belle journée ensoleillée, des marcheurs en grand nombre et une pause gourmande au pied du château d'eau très appréciée, avec grillades et bernache au menu !



Vœux du Maire et du Conseil municipal

Ils se dérouleront le **mercredi 14 janvier 2026 à 19h00**, Salle des associations. Toutes les Meslandaises et tous les Meslandais sont cordialement invités !

Naissances

Maxence, Emile BOUTEILLE et Milo, Mathis BOUTEILLE nés le 21 août 2025, Parents : Marine PIRES et Thomas BOUTEILLE, domiciliés 2 route d'Onzain

Repas convivial de fin d'année pour nos aînés

Cette année, le Conseil municipal a décidé de revenir à la **formule d'un repas de fin d'année** pris en commun au restaurant **Le Saint Vincent**, en présence d'élu(e)s et sur réservation en mairie. La date de ce repas n'est pas encore fixée.

Pour les aînés qui ne pourront pas ou ne le souhaitent pas, un BON pour un repas individuel au restaurant pourra être retiré également en mairie. Il n'y aura pas de distribution complémentaire de paniers.

Nouvelle association à Mesland

SCÈNE BUISSONNIÈRE, voici le nom choisi le 28 août dernier pour cette toute nouvelle association au sein de notre village.



Scène buissonnière réunit à cette heure une dizaine de bénévoles ; tous engagés pour animer le village avec l'ambition de vous proposer des événements culturels et scientifiques, pour mettre en avant nos patrimoines... dans la convivialité !

Ce projet trouve ses racines dans la proposition portée par la commune, de la *Promenade musicale et buissonnière* qui s'est tenue le 17 mai dernier. Cette journée a réuni les Meslandais, bénévoles et simples spectateurs, autour d'une belle aventure musicale et festive. Dans la volonté de continuer sur cette voie, afin de proposer davantage d'événements, il convenait de créer une structure autonome : elle prend donc la forme de cette association.

Vous souhaitez mieux nous connaître ? Partager avec nous vos envies ? Peut-être même faire partie de notre équipe pour une mission, un projet ? Devenir administrateurs ? Nous offrir votre soutien en adhérant ? Ou tout simplement connaître notre programme d'animations 2026, nous vous invitons à notre

Café-Programme / dimanche 14 décembre à 17h00 / au Bar Saint-Vincent -Mesland

Un don, une adhésion



Notre page HelloAsso.fr



@SCENEBUISSONNIERE

Prévention et lutte contre les bruits du voisinage (Arrêté préfectoral du 12 mars 2020)

- **Activités domestiques des particuliers** : les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, etc. **ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 / samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 / dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.**

- **Activités professionnelles (industrielles, artisanales, commerciales ou agricoles)** : elles sont interdites, sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité ou de la protection des personnes ou des biens, **avant 7h00 et après 20h00 du lundi au samedi, toute la journée, les dimanches et jours fériés.**

Une 3ème étoile pour Mesland

Les résultats officiels du label des « Villes et villages étoilés » 2024-2025 organisé par l'association ANPCEN* viennent d'être publiés. La commune de Mesland est de nouveau distinguée et obtient une 3ème étoile pour son éclairage ! (*Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes)



PanneauPocket, c'est **774** téléchargements actuels dont **298** plaçant Mesland en 1^{er} favori. **Téléchargez l'application** pour accéder aux informations ! la consultation des messages sur **PanneauPocket** est anonyme.

Les informations du comité des fêtes

Le comité des fêtes de Mesland organise chaque année des manifestations pour la vie de notre village.

Voici les prochaines dates :



Assemblée générale	vendredi 9 janvier 2026
Bourse livres et vinyles	samedi 31 janvier dimanche 1 février 2026
Soirée années 80's	samedi 7 mars 2026
Randonnée de printemps	dimanche 12 avril 2026
Vide grenier	dimanche 28 juin 2026
Fête nationale	lundi 13 juillet 2026

Si vous voulez participer, même juste une fois,
vous êtes les bienvenus...n'hésitez pas !

Contact : comitedesfetes.mesland@gmail.com ou **06 37 60 77 59**



Retrouvez en version numérique toutes les Lucarnes mais aussi les bulletins annuels, les comptes-rendus des conseils municipaux ainsi que de nombreuses actualités et informations sur le site internet de Mesland : www.mesland.fr

Conception et mise en page :
Commission communication de Mesland
Impression :
Graphic Imprim - Saint-Gervais-La-Forêt